

BILAN 2016-2022

DÉPLOIEMENT DU BOUCLIER DE SÉCURITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

© Morgan Dresse



Valérie Pécresse,
présidente de la
Région Île-de-France

© Région Île-de-France / Hugues-Marie Duclos



Frédéric Péchenard,
vice-président chargé de la
Sécurité et de l'Aide aux victimes

La sécurité étant la première des libertés, nous avons choisi de mettre en place, dès 2016, un bouclier de sécurité, ensemble de mesures très concrètes, pour assurer une meilleure protection des Franciliens.

ACCOMPAGNER LES FRANCILIENS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ

L'exécutif régional a fait de la sécurité une de ses priorités.

La lutte contre l'insécurité et la délinquance étant plus que jamais primordiale, la Région s'est fortement engagée, en complément de l'action de l'État, pour garantir la sécurité des Franciliens, protéger nos forces de l'ordre et leur assurer de meilleures conditions d'exercice en finançant leurs équipements et leurs infrastructures.

Suite à la tragique attaque au cocktail Molotov d'une équipe de police à Viry-Châtillon (91), la Région a financé en urgence un nouveau véhicule, ainsi que des gilets pare-balles et du matériel radio pour la police municipale.

Une responsabilité assumée.

Que ce soit avec la vidéoprotection généralisée dans les transports ou par le biais d'audits de sécurité sur demande des établissements financés par la Région (lycées, CFA, universités...), la Région assume concrètement ses responsabilités.

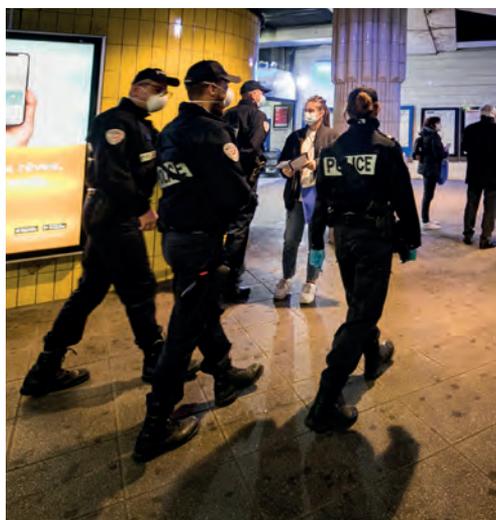
35M€
par an pour
la sécurité
des Franciliens

UN BUDGET CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ MULTIPLIÉ PAR 5

Entre 2016 et 2022, le budget d'investissement de la Région Île-de-France en matière de sécurité a été multiplié par cinq. Le budget pour 2023 sera de 35 M€.

Le budget 2023 se répartit de la façon suivante :

- 19M€ sont consacrés à la sécurisation des lycées.
- 15,3M€ sont consacrés à la rénovation des commissariats et casernes, au soutien à l'équipement des polices municipales et des pompiers, à l'équipement en vidéoprotection des communes.
- 650 000 € sont consacrés à l'aide aux associations agissant en faveur des victimes d'infractions pénales.



© Région Île-de-France / Hugues-Marie Duclos

DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE VIDÉOPROTECTION

© Région Île-de-France / Guillaume Binet - MYOP



La Région Île-de-France a décidé, dans le cadre du bouclier de sécurité, de soutenir financièrement les communes qui installent des dispositifs de vidéoprotection ou qui améliorent les dispositifs existants. Depuis 2016, le total des subventions sur ce dispositif le plus demandé par les maires d'Île de France, est de 47M€ au profit de 523 communes.

Exemple en 2022 :

- Val Parisis (95) a bénéficié d'une subvention de 814 500€ pour installer 181 caméras. Ces équipements répondent à la forte demande des franciliens pour réduire les phénomènes d'incivilités et de délinquance.
- Maisons-Alfort (94) a reçu une subvention de 511 245€ pour le déploiement d'un système de vidéoprotection de 75 caméras.

12 478 nouvelles caméras de vidéoprotection financées sur la voie publique, depuis 2016, pour prévenir et lutter contre la délinquance du quotidien.

DAVANTAGE DE MOYENS DÉDIÉS À LA POLICE, À LA GENDARMERIE ET AUX POLICES MUNICIPALES

SOUTIEN À L'ÉQUIPEMENT DES POLICES MUNICIPALES

La Région Île-de-France a décidé de s'engager auprès des maires souhaitant renforcer la sécurité dans leur ville. Ainsi, ils peuvent solliciter une subvention pour acheter des véhicules, des gilets pare-balles, des caméras embarquées, des bâtons de défense, et divers équipements de sécurité afin d'assurer la protection des policiers municipaux. Ce soutien représente entre 30% et 35% du montant des projets des communes. Depuis 2016, ce sont 11,5M€ qui

sont accordés aux polices municipales de 271 communes.

Parmi celles-ci :

- Clichy-la-Garenne (92) a reçu un soutien de 350 400€ pour financer la rénovation et la sécurisation de la police municipale.
- Montereau-Fault-Yonne (77) a bénéficié également de ce soutien pour un montant de 235 505€ ainsi que Châtenay Malabry (92) qui a reçu une subvention de 99 381€.

SOUTIEN À LA POLICE NATIONALE ET À LA GENDARMERIE

Pour améliorer leurs conditions de travail ainsi que l'accueil des victimes, la Région sécurise et rénove les commissariats et casernes de gendarmerie d'Île-de-France. Depuis 2016, 31,74M€ ont été accordés pour construire, rénover et/ou sécuriser 68 commissariats et casernes. Il faut ajouter à ce chiffre 4,2M€ pour la construction et la rénovation de 41 commissariats de police municipale.

Parmi les bénéficiaires :

- Construction d'une nouvelle brigade fluviale à Paris pour un investissement d'1,5M€ permettant de renforcer le niveau de sécurisation sur la Seine notamment pour les JO 2024.
- Création d'un stand de tir au centre régional de formation de Draveil (91) pour un montant d'un million d'euros favorisant ainsi la formation des policiers.
- Construction d'hébergements à la caserne de gendarmerie de Malakoff (92) pour un montant d'un million d'euros permettant l'amélioration du cadre de vie de nos forces de l'ordre.
- Depuis 2018, la gratuité dans les transports a été étendue à l'ensemble des policiers des départements des Yvelines, de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et du Val-d'Oise.
- Depuis 2020, une convention avec la préfecture de police de Paris pour favoriser l'accès des policiers d'Île-de-France aux logements sociaux de la Région.
- Depuis 2021, un fonds « alarme » pour permettre, à chaque Francilien, de financer l'acquisition d'une alarme pour protéger son domicile.



© Région Île-de-France / Hervé Boutet

Depuis 2017, la Région Île-de-France va plus loin.

Dans le cadre de la signature de la Convention avec le ministère de l'Intérieur, en plus de la rénovation des équipements immobiliers de la police nationale et de la gendarmerie nationale, la Région :

- Aide à l'équipement mobilier de la police des transports (notamment l'achat de véhicules) ;
- A nettement augmenté son taux d'intervention pour le financement des opérations de rénovation des commissariats et casernes (de 20% en 2016 à 50% en 2022) ; soutien qui est étendu aux polices municipales ;
- Participe au financement des commissariats mobiles sur les sites touristiques. Ce dispositif permet aux touristes de déposer plainte immédiatement et tout en évitant aux policiers de quitter leur poste afin d'accompagner les victimes dans leurs démarches.

BILAN DES ÉQUIPEMENTS FINANCÉS

432 véhicules

1 152 radios

**784 caméras piétons
et embarquées**

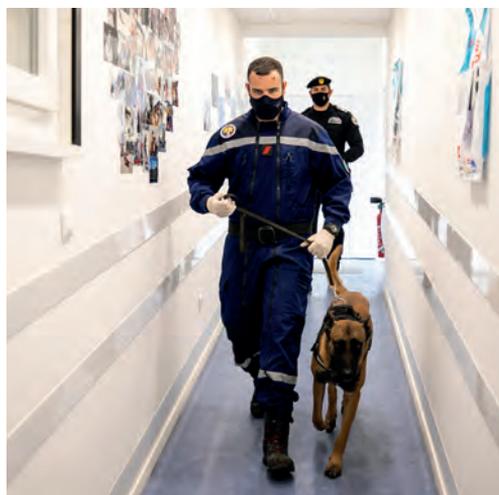
618 bâtons de défense

1 492 gilets pare-balles



© Région Île-de-France / Hugues-Marie Duclos

SOUTIEN AUX SAPEURS-POMPIERS



© Région Île-de-France / Hugues-Marie Duclos

La Région a signé des conventions en 2020 avec la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP) et les 4 SDIS Franciliens.

De 2020 à 2022, la Région a financé l'achat de nouveaux véhicules et de nouveaux outils de sécurisation à hauteur de :

- 1,5M€ pour la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (compétente pour Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne)
- 750 000€ pour le SDIS des Yvelines
- 750 000€ pour le SDIS de Seine-et-Marne
- 750 000€ pour le SDIS de l'Essonne
- 750 000€ pour le SDIS du Val-d'Oise.

En trois ans, 32 nouveaux véhicules et de nombreux autres équipements financés pour les pompiers franciliens.

RÉNOVATION ET SÉCURISATION DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES FRANCILIENS



© Lionel Allorgé

En 2020, la Région a signé une convention avec le ministère de la Justice afin de financer la construction, la rénovation et la sécurisation des établissements pénitentiaires.

La Région s'est fixé trois objectifs :

- Moderniser les conditions d'exercice des missions dévolues aux personnels pénitentiaires ;
- Augmenter le nombre de places de prison en Île-de-France au travers de la construction de nouveaux établissements pénitentiaires ;
- Concourir à la rénovation et à la sécurisation des établissements pénitentiaires en Île-de-France.

Les opérations réalisées en 2022 :

- Sécurisation périmétrique par l'installation de filets anti-projection au Centre Pénitentiaire de Bois-d'Arcy (78) : 1 159 334€.
- Sécurisation périmétrique du centre de francilien de sécurité et du centre de formation continue situés sur le domaine pénitentiaire de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (91) : 1 041 500€.
- Rénovation des filins anti-hélicoptère de la maison d'arrêt de Villepinte (93) : 416 666€.
- Renforcement des contrôles d'accès du domaine pénitentiaire de Fresnes (94), ainsi que du siège de la direction interrégionale : 382 500€.

ÎLE-DE-FRANCE JUSTIGE

En juillet 2021, la Région a souhaité aller plus loin dans ses engagements afin de lutter contre la délinquance déployant ainsi de nouveaux moyens pour garantir une sanction certaine, et plus rapide des auteurs d'infractions. Pilotée par Éric SCHAHL, Île-de-France JustIGE a été créée le 23 septembre 2022. La structure a pour vocation d'augmenter et de diversifier les postes de travail d'intérêt général sur le territoire francilien afin de réduire les délais d'exécution des peines et de prévenir la récidive. Île-de-France JustIGE participe également à la création de parcours innovants notamment au sein du siège de la Région.

En nouant des liens étroits avec l'administration pénitentiaire et l'ATIGIP (Agence du Travail d'Intérêt Général et de la Formation Professionnelle), la Région souhaite être pilote dans le développement des peines alternatives impliquant la société civile. La création d'un dispositif régional permettra, en lien avec l'État, de soutenir et encourager, au travers de subventions, les tiers habilités à accueillir des tigistes dans leurs services. En 2022, les associations qui ont bénéficié du soutien de la Région ont ainsi créé 298 places de TIG.

FORMATION DES DÉTENUS

Depuis le transfert de la compétence de formation des détenus en 2015, la Région a engagé 24,4 M€ et proposé 6 616 places de formation dans les 11 établissements pénitentiaires franciliens.

- Ainsi, la Région offre des formations certifiantes sur plusieurs domaines : l'hygiène et la propreté (agent de propreté et d'hygiène), le commerce/vente (employé commercial en magasin), le BTP (peintre en bâtiment), l'hôtellerie-restauration (serveur en restauration, CAP boulangerie, CAP cuisinier, CAP pâtisserie), les espaces verts (ouvrier du paysage), la mécanique (CQP mécanicien cycles), le textile (fabricant de vêtement sur mesure, CAP métiers du pressing), l'infographie, et la culture (auxiliaire de bibliothèque).



© Région Île-de-France / Pierre Hybre - MYOP

FORMATION DES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Né d'une volonté commune de la Région Île-de-France, du rectorat de Versailles, de l'université de Cergy et du département du Val-d'Oise, le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) de la sécurité d'Argenteuil (95) accueille les Franciliens souhaitant se former aux métiers de la sécurité. 10% des besoins en matière de sécurité privée pour les Jeux Olympiques et Paralympiques y seront assurés.

- Vidéoprotection, cybersécurité, management de sécurité, le Campus des métiers de la sécurité propose, depuis 2020, trois formations à ces professions. Dans ce secteur, les besoins en recrutement sont importants et vont augmenter dans les années à venir.
- Inscrire les personnes en recherche d'emploi dans un parcours de formation intégré. Encourager ainsi la promotion des métiers de la sécurité privée et

de la sécurité événementielle dans les dispositifs régionaux (parcours d'entrée dans l'emploi, école de la 2^e chance...).

- 14 000 offres de formations sont proposées par la Région, en lien avec Pôle Emploi, pour former de nouveaux agents de sécurité.
- De plus, la Région a doublé l'aide apportée aux élèves en accordant une prime de 2 000 € à chaque francilien souhaitant suivre les modules de formation « sécurité privée ».
- Enfin, la Région a développé son offre de formation aux métiers de la sécurité privée, au travers le Campus et des 21 lycées proposant trois principaux types de formations allant du CAP à BAC+3 (CAP Agent de sécurité, BAC Professionnel Métiers de la Sécurité, BTS Management Opérationnel de la Sécurité).

SÉCURISATION DES ÎLES DE LOISIRS

La Région Île-de-France est propriétaire de 12 îles de loisirs :

- dans les Yvelines (Saint-Quentin-en-Yvelines, Val-de-Seine à Verneuil-sur-Seine et Boucles-de-Seine à Moisson) ;
- dans le Val-de-Marne (Créteil) ;
- en Essonne (Étampes et Port-aux-Cerises à Draveil) ;
- en Seine-Saint-Denis (La Corniche des Forts à Romainville),
- dans le Val-d'Oise (Cergy-Pontoise)
- en Seine-et-Marne (Vaires-Torcy, Jablines-Annet, Buthiers et Bois-le-Roi).

Cet archipel d'îles de 3 000 hectares, réparties sur toute l'Île-de-France, permet aux Franciliens de pratiquer des activités (nautisme, équitation, VTT, golf, surf...).

En tant que propriétaire de ces îles et des espaces verts, la Région finance la réalisation de travaux de sécurisation de ces sites.

Depuis 2016, les îles de loisirs ont bénéficié de plus de 11 142M€ pour sécuriser les sites grâce notamment à la vidéoprotection, aux drones et au renforcement de la présence humaine.



© Région Île-de-France / Hugues-Marie Duclos

SÉCURISATION DES LYCÉES



© Région Île-de-France/Hugues-Marie Duclos

Compte tenu des événements dramatiques qui ont frappé la Région Île-de-France, notamment en 2015 et Samuel Paty le 16 octobre 2020, l'exécutif régional a fortement investi pour assurer la sécurité dans les lycées. Ces investissements permettent d'assurer une sécurisation effective de ces établissements :

- Réalisation des travaux d'installation et de renforcement des dispositifs d'alarme anti-intrusion et de vidéoprotection.
- Travaux de sécurisation des accès aux lycées : sas, contrôles d'accès, loges, remplacement ou installation de portes, de portillons ou de portails, installation, remplacement ou rehaussement de clôtures, travaux de barreaudage, etc.

1 200 opérations de sécurisation financées depuis 2016

La Région Île-de-France compte 474 lycées publics et 205 lycées privés.

Elle assure la sécurité de l'ensemble des lycéens franciliens au sein des 679 établissements. Depuis 2016, la Région a consacré plus de 85M€ dans les projets de sécurisation permettant ainsi de sécuriser 545 établissements.

Déploiement des 10 Brigades régionales de sécurité

De plus, depuis avril 2019, la Région peut s'appuyer sur les Brigades régionales de sécurité (BRS). Elles jouent un rôle important de médiation et assurent une présence humaine en cas de crise dans les établissements. Ils ont réalisé plus de 2 900 interventions à la demande des proviseurs.



© Région Île-de-France / Stéphane Lagoutte - MYOP

85M€

Pour sécuriser les lycées franciliens depuis 2016

SÉCURITÉ DANS LES TRANSPORTS



© Guillaume Binet / MYOP

Avec Île-de-France Mobilités, la Région a également fait beaucoup pour sécuriser les transports, en complément du Bouclier de Sécurité.

- Île-de-France Mobilité finance le recrutement de 4000 agents, avec une perspective de 1000 agents supplémentaires d'ici 2027.
- Un centre unique de coordination opérationnel de sécurité sous l'autorité du Préfet de police pour gagner en efficacité. Ce nouvel outil moderne, connecté aux personnels sur le terrain est actif 7j/7 et 24/24.
- La vidéoprotection participe à la sécurité dans les transports. 100% des trains et des bus de Grande couronne sont aujourd'hui équipés. (RATP déjà 100% équipée). Les stations de métro, les gares ferroviaires et les tramways sont vidéoprotégés à 100%. Aujourd'hui, 80 000 caméras sont déployées sur l'ensemble du réseau.
- Gratuité des transports pour les policiers nationaux des départements de la grande couronne et achat de 32 véhicules pour la police régionale des transports.
- 50 équipes de cynodétection pour intervenir sur les colis suspects en 5 à 15 minutes au lieu d'1 heure auparavant.
- Un partenariat inédit a été conclu avec la gendarmerie nationale pour 2 000 patrouilles par an, présentes dans les réseaux de bus, gares, trains, RER.
- Développement de la descente à la demande.
- La création d'un numéro d'alerte unique et une application RATP SNCF 7j/7 et 24h/24 par SMS 31117 et par téléphone 3117.

SOUTIEN AUX VICTIMES



Fizkes© AdobeStock

Depuis 2016, la Région a souhaité apporter une aide aux victimes d'infractions pénales en Île-de-France. 249 dossiers d'appel à projet ont été traités par la région pour un montant de plus de 3,9M€. Ces subventions ont été consacrées aux associations franciliennes venant en aide aux victimes, notamment aux femmes victimes de violences.

- En 2021, 41 associations d'aide aux victimes ont bénéficié d'un montant de subventions de 748 960€.
- En 2020, 39 associations d'aide aux victimes d'infractions pénales ont bénéficié d'un montant de subventions de 599 370€.
- En 2016 et pour la première fois, le dispositif « **Téléphone Grave Danger** » est étendu et financé dans les 8 départements franciliens.

NOS PARTENAIRES



LES ASSOCIATIONS QUI AGISSENT À NOS CÔTÉS





Région Île-de-France

2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr



RegionIleDeFrance



@iledefrance



iledefrance



SSP@iledefrance.fr